



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

En éducation, le statu quo budgétaire : inacceptable

Montréal, le 12 novembre 2010 – La présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, M^{me} Michelle Courchesne, a présenté la répartition de l'effort gouvernemental afin de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014. S'il faut en croire le plan présenté dans le dernier budget par le ministre Raymond Bachand, 6,9 milliards de dollars doivent être dégagés pour ramener le Québec sur la voie de l'équilibre budgétaire, dont plus de cinq milliards de dollars par une réduction de la croissance des dépenses des ministères et des organismes, sans compter sur l'imposition d'une kyrielle de tarifs s'appliquant aux services publics, de l'essence au bloc patrimonial d'électricité, en passant par la TVQ ou la hausse des droits de scolarité. En termes clairs, cela signifie moins de services et une augmentation des coûts. Une approche inacceptable pour la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Pas d'argent neuf en éducation

La FAE tient à rappeler à la présidente du Conseil du trésor et ancienne ministre de l'Éducation que limiter les ressources financières dans un secteur aussi névralgique que celui de l'éducation, c'est compromettre l'avenir et le développement social. Cette année, l'augmentation du budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été inférieure à la croissance totale des dépenses de l'État, et les sommes additionnelles seront consacrées en majeure partie aux coûts de système. Bref, il n'y a aucune ressource additionnelle substantielle pour répondre aux énormes besoins en matière d'éducation.

Pour la FAE, il est inconcevable de compromettre l'avenir en refusant d'accroître les services aux élèves. Déjà, le Québec fait face au taux de décrochage scolaire le plus élevé du Canada, celui-ci atteignant 11,7 % contre une moyenne nationale de 8,5 %.

L'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement

« Quand cessera-t-on de percevoir l'éducation comme une dépense? L'éducation, c'est le compte d'épargne d'une société. Chaque dollar qu'on y dépose pour améliorer les services rapporte davantage en préparant les élèves d'aujourd'hui à répondre adéquatement aux défis de demain. Pour réduire le décrochage, régler les problèmes que pose l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), enrayer le phénomène de désertion professionnelle, répondre à la demande accrue en formation professionnelle, il faut valoriser l'éducation, en faire une priorité nationale. Cela veut dire accroître les services aux élèves et offrir plus de soutien aux profs, et pour cela, il faut nécessairement plus de ressources. On ne peut donc se satisfaire d'un statu quo budgétaire. Le gouvernement Charest rate une belle occasion de sortir le Québec de la crise économique et de positionner l'éducation comme priorité nationale. M^{me} Courchesne a-t-elle déjà oublié les priorités qu'elle faisait siennes alors qu'elle était ministre de l'Éducation? », a déclaré le président de la Fédération autonome de l'enseignement, Pierre St-Germain

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 – cellulaire